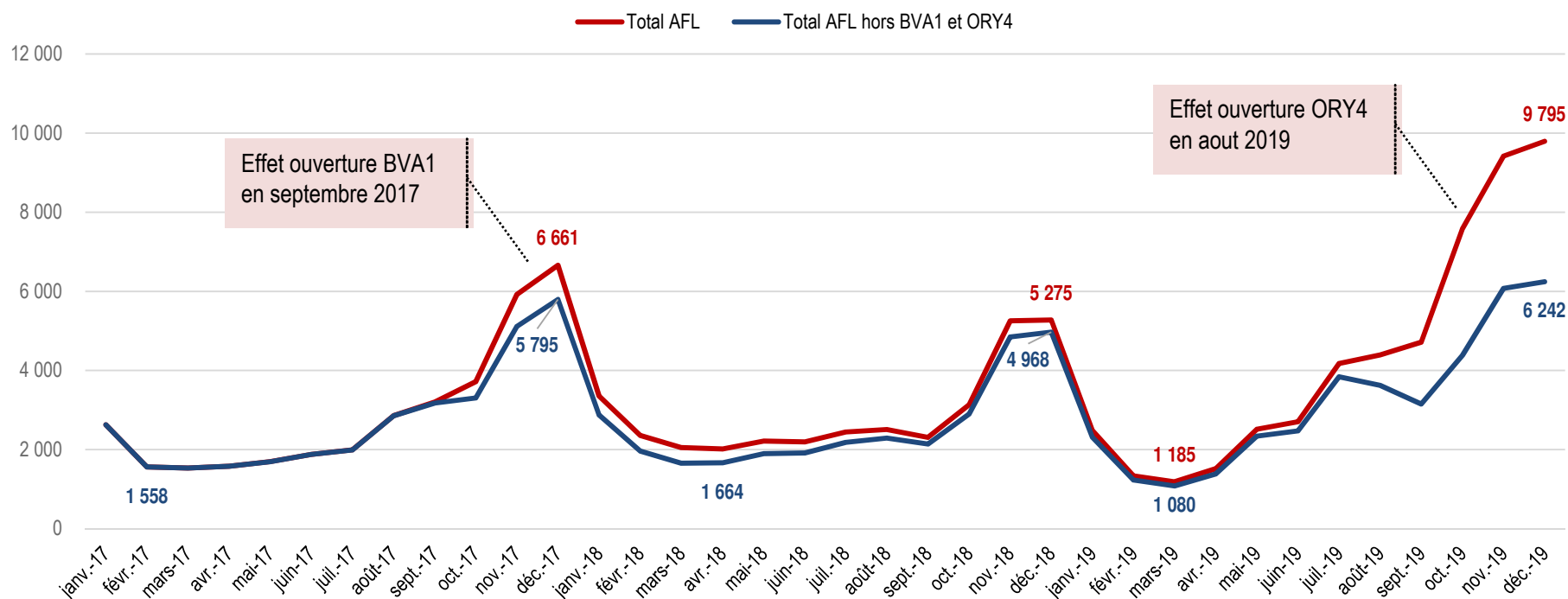


Maintien d'un haut niveau d'emploi précaire structurel qui relève d'un choix de gestion

- Σ Le surcroît d'activité, seul motif de recours à l'intérim selon votre direction et qui justifie le haut niveau d'emploi précaire dans l'entreprise, est en grande partie structurel chez AFL et justifierait des recrutements en CDI. Le recours à l'intérim est donc avant tout une politique RH d'externalisation de l'emploi ouvrier, facilitée comme le reconnaît votre direction par l'existence des agences d'intérim, pourvoyeuses en temps réel de main-d'œuvre peu qualifiée sur l'ensemble du territoire français.
- Σ Le point le plus bas d'utilisation de l'intérim sur les trois derniers exercices est de 1 185 ETP (1 080 ETP hors BVA1 ORY4). Ce qui est particulièrement élevé (voir évolution de l'intérim par établissement en annexes).

AFL : Evolution mensuelle du recours à l'intérim en ETP

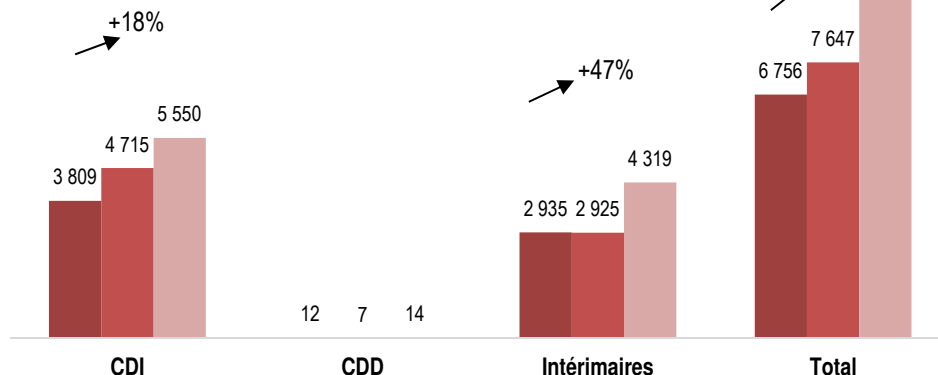


Effectif par type de contrat : en 2019 la croissance est d'abord celle de l'intérim...

Evolution de l'effectif moyen ETP par type de contrat

(source: fichier direction)

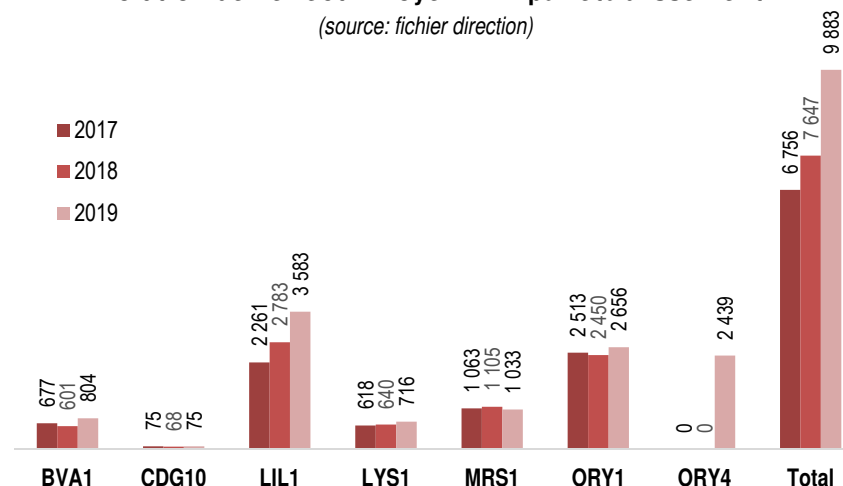
■ 2017 ■ 2018 ■ 2019



Evolution de l'effectif moyen ETP par établissement

(source: fichier direction)

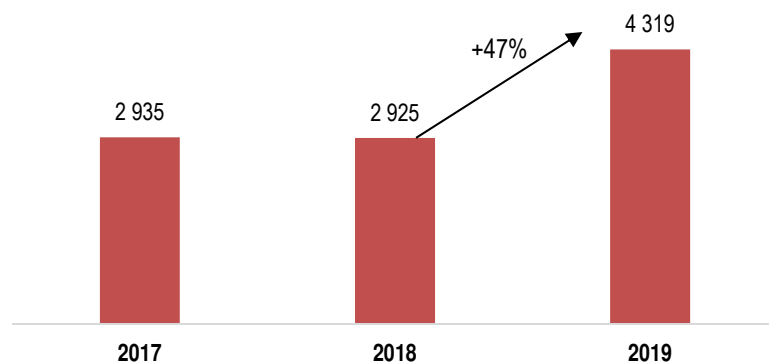
■ 2017
■ 2018
■ 2019



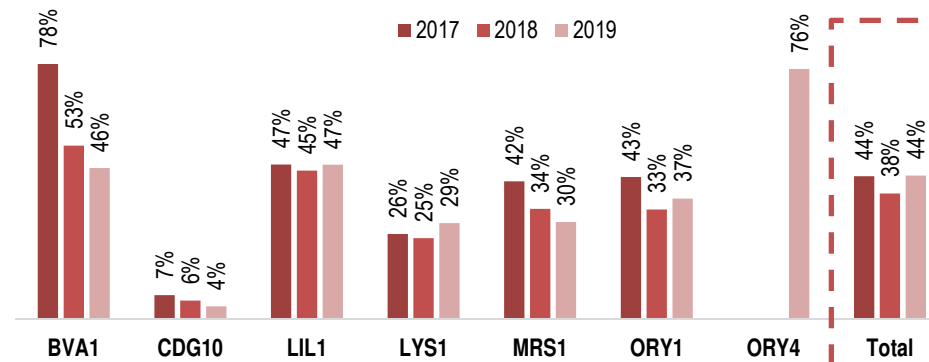
- Σ Au total l'effectif moyen mensuel total d'AFL en équivalent temps plein (ETP) s'élevait à 9.883 en 2019, soit 29% de plus qu'en 2018 (+2 236 ETP). C'est une progression plus forte qu'un an plus tôt (+13%/2017) et de nature différente si on l'analyse par type de contrat:
 - Alors qu'en 2018 la croissance de l'effectif moyen était surtout le fait des personnels en CDI (+24% d'ETP), en 2019 **elle est surtout le fait de l'intérim (+47% d'ETP), qui augmente plus de deux fois plus vite que le personnel interne (+ 18% d'ETP)**;
 - Par établissement, la croissance de l'effectif moyen ETP varie fortement en 2019, de 8,4% (ORY1) à 34% (BVA1). Un établissement voit son effectif moyen ETP diminuer : MRS1 (-6,5%).
- Σ Entre 2017 et 2019, l'effectif ETP moyen d'AFL, tous types de contrats confondus, a progressé de 46% (+3.127 ETP). En 2019, l'effectif ETP moyen d'ORY4 représentait 25% de l'effectif ETP total d'AFL, avec un taux d'intérim moyen de 76%, soit un niveau de précarité très élevé.

... qui s'explique en partie par l'ouverture d'ORY4

Effectif mensuel moyen ETP intérimaire
(Source fichier direction)



Evolution du taux de précarité par établissement, en % de l'effectif moyen ETP
(calcul Progexa)



- Σ Les travailleurs intérimaires chez AFL représentaient 4.319 ETP en 2019, soit 1.394 ETP de plus qu'un an plus tôt (+47%). En moyenne l'emploi précaire - intérimaire pour l'essentiel, l'entreprise recourant aux CDD de manière marginale -, représente **44% de l'effectif moyen ETP en 2019**. Non seulement cette proportion est élevée, mais elle est en hausse de 6 points en un an. **Plus de 4 ETP sur 10 chez AFL sont intérimaires en 2019. Rappelons que le CDI reste la norme d'emploi en France.**
- Σ L'ouverture en août 2019 de l'entrepôt ORY4 à Brétigny/Orge (Essonne) est l'une des raisons de la forte augmentation de l'intérim en 2019, avec 1.855 ETP intérimaires par mois en moyenne au cours des cinq mois de fonctionnement de cet établissement. Mais d'autres établissements continuent de voir le nombre et la part de travailleurs intérimaires croître en 2019 : c'est le cas de LIL1 (47% de précarité, +2 points/+428 intérimaires ETP moyens); LYS1 (29% de précarité, +4 points, + 56 intérimaires ETP moyens); ORY1 (37% de précarité, +4 points, +157 intérimaires ETP moyens). Pourquoi ?
- Σ Votre direction indique recourir à l'intérim pour faire face aux périodes hautes de son activité, qui serait « nombreuses et importantes », et ne pas avoir comme objectif de réduire la précarité de l'emploi dans ses établissements. Mais il n'y a pas de mois depuis trois ans sans que des dizaines voire des centaines d'intérimaires soient employés chaque mois dans chacun des établissements d'AFL, hormis le siège.